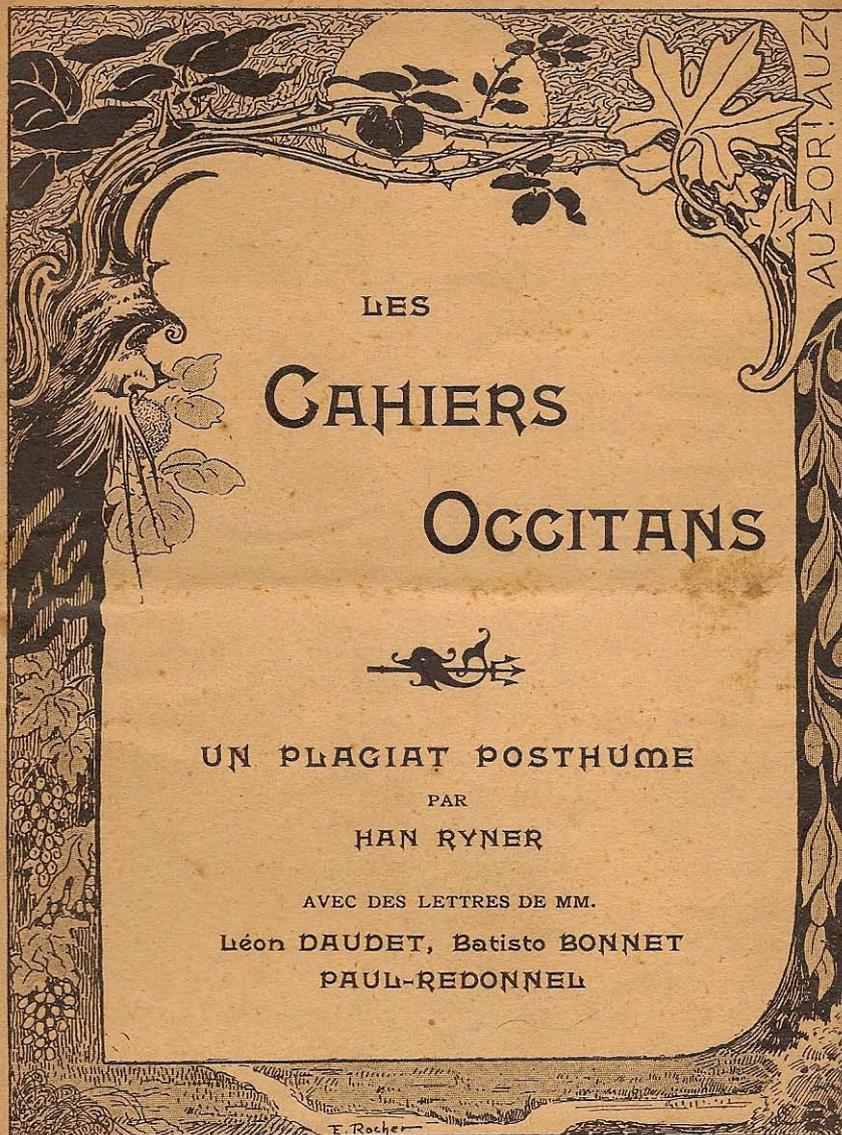


Août 1899. — N° 2.

Prix : 15 Centimes.



LES
CAHIERS
OCCITANS



UN PLAGIAT POSTHUME

PAR

HAN RYNER

AVEC DES LETTRES DE MM.

Léon DAUDET, Batisto BONNET

PAUL-REDONNEL

E. Rocher

QUELQUES MOTS

Nous ne sommes pas surpris du succès de notre publication. Si nous usions volontiers des phrases banales, permises en pareil cas, pour exprimer notre satisfaction, nous dirions que nos prévisions ont été dépassées,

Aussi sommes-nous de plus en plus affermis dans nos résolutions. Nous comptons fermement un peu sur l'accueil favorable des uns et sur la morosité des autres. Il faut que les bons et les mauvais sentiments à notre égard nous soient continués.

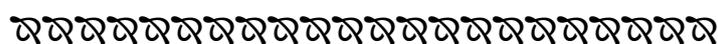
Pour augmenter les premiers nous avons résolu d'insérer de temps à autre et même de réserver des exemplaires entiers à des variétés caractéristiques.

Sous ce titre - et sans préjudice des articles de doctrine et de combat qui nous conserveront la rancune des grands hommes et la petite hargne des lève-la-patte - nous publierons soit des nouvelles d'Oc, soit des fragments d'histoire locale, soit des sornettes typiques inédites. Nous instaurerons, quand besoin sera, les polémiques utiles ou nécessaires. Nous collectionnerons curieusement les matériaux essentiels, les documents précieux, les armes de combat indispensables.

Le plan des deux cahiers qui vont suivre est déjà arrêté. Nous contenterons ainsi nos lecteurs plus tôt que nous ne le pensions et qu'ils ne croyaient.

Rappelons que les cahiers Occitans ne paraissant pas à date fixe, les abonnements par durée n'ont pas raison d'être.

Nous n'acceptons donc que des souscriptions à deux, trois, quatre exemplaires ou davantage. Nous portons le coût à 20 centimes l'un au lieu de 17centimes, que nous avions précédemment fixé.



Un Plagiat Postume

Les Cahiers Occitans

Si je livre au public les documents qui suivent, c'est un peu parce que j'aime que toutes tes vérités soient connues; c'est beaucoup pour que ceux qui savent déjà quelque chose n'accusent pas Alphonse Daudet d'une complicité dont il est, sans doute, innocent et pour que ceux qui ignorent ne lui attribuent point telles pages qui l'eussent fait sourire de pitié.

H. R.

l'on couchait par
écrit les doléances des
citoyens blessés dans leur
dignité...

PAUL-REDONNEL

Premier Cahier

Le 1er octobre 1895, l'Écho de Paris publiait les lignes suivantes:

Le poète provençal, Batisto Bonnet va bientôt publier un nouvel ouvrage. On se souvient du succès obtenu par *Vie d'Enfant*, son premier livre. Le paysan provençal y contait sa vie jusque vers les douze ans.

Dans son prochain livre, le *Valet de Ferme*, Batisto Bonnet racontera sa vie de jeune homme au milieu des champs et son amour e pour la fille de son baile (maître).

On se souvient que *Vie d'Enfant* fut traduite par M. Alphonse Daudet.

L'auteur des Lettres de mon Moulin, dans sa préface, citait comme ayant collaboré avec lui, pour cette traduction, M. Henri Ner (a).

La traduction d'un Valet de Ferme sera signée Alphonse Daudet et Henri Ner.

(a) Henri Ner fut ma signature littéraire jusqu'en 1898.

XX

Le 3 octobre, je recevais la visite du secrétaire d'Alphonse Daudet.
A la suite de cette visite, j'adressais à Champrosay la lettre suivante:

Paris, octobre 1895

Mon cher Maître,

M. Ebner vient de m'exposer de votre part que vous hésitez à signer la traduction du second volume de Bonnet.

Avant d'en rien dire à ce brave Brisquimi (b), je crois devoir vous faire remarquer que, si vos répugnances finissaient par triompher, vous le désoleriez absolument.

Je suis persuadé, d'autre part, que l'absence de votre signature nuirait terriblement à la vente du livre l'expérience, dans les conditions où elle se présente, serait désastreuse.

Si j'avais songé le moins du monde autrefois, que la seconde traduction risquait d'être signée de moi seul, j'aurais accepté, dans l'intérêt de Bonnet, le grand honneur que vous m'offriez de mettre mon nom à côté du vôtre. De la sorte, le public serait préparé. Si maintenant vous nous refusiez votre nom, je regretterais un sacrifice que je fis joyeusement et qui deviendrait nuisible aux intérêts de l'ami auquel je le fis.

Je désire bien vivement qu'aucun livre de Bonnet ne paraisse sans votre signature. Vous avez pris le commandement du navire et je n'ose croire que vous ne consentiez pas à le garder jusqu'au bout du voyage.

En tout cas, si vous aviez des raisons graves de vous retirer, il me semble qu'il faudrait ménager la transition: après que le public aura vu mon nom accompagner le vôtre sur la couverture du second livre, peut-être acceptera-t-il la troisième traduction avec mon nom seul. Le troisième volume en serait bien malade. Pour le second (dans les conditions où a paru le premier) ce serait presque la mort. Songez, mon cher Maître, que les journaux français ne m'ont pas nommé à propos de *Vie d'Enfant* et que les lecteurs même du livre ont dû oublier les généreuses lignes de votre préface.

Quelle raison, d'ailleurs, pourrait vous pousser à cet abandon? Reculez-vous devant le renouvellement d'un travail que vous vous rappelez absorbant et fatigant? Mais je ne procède pas comme pour *Vie d'Enfant*. Je n'écris pas plusieurs leçons entre lesquelles vous aurez à choisir. Je donne immédiatement la version qui me paraît définitive. La révision exigera donc fort peu de peine. Vous n'aurez probablement qu'à jeter de la poudre d'or sur mon écriture.

Eprouvez-vous un scrupule à signer un livre auquel il vous semble que vous aurez peu collaboré? La valeur d'un travail ne se mesure ni au temps, ni à la fatigue. Ces quelques corrections, qui vous coûteront peu de peine, seront fort précieuses et augmenteront grandement la valeur de la traduction. Sans compter que je vous dois ma méthode de traduction et que, même non revue par vous, il serait juste que l'honneur de cette version vous revînt.

J'ose espérer, mon cher Maître, que vous m'écouteriez avec bienveillance et que) par un scrupule vraiment excessif, vous ne risquerez pas d'attrister Bonnet que vous aimez et de laisser inachevée et inachevable l'oeuvre de son salut que vous avez si bien commencée.

Excusez-moi, mon cher Maître, de mon insistance. Un jour déjà vous m'aviez dit ce que vous m'envoyez dire aujourd'hui. Je vous avais répondu une partie de ce que je vous écris et mes raisons vous avaient paru bonnes. J'espère que je réussirai de nouveau à vous persuader.

Recevez, mon cher Maître, l'hommage de mon admiration et mes souhaits vifs et confiants de prompt rétablissement.

HENRI NER

(b) Surnom de Batisto Bonnet dans *Vie d'Enfant*.

XX

Deux années passent. Alphonse Daudet meurt.
Treize mois passent encore, et le livre de Bonnet paraît.

Le 30 janvier 1899 j'écris à M. Léon Daudet la lettre suivante:

Cher ami,

En passant sous les galeries de l'Odéon, j'ai l'étonnement de voir le second livre de Batisto Bonnet accompagné d'une traduction d'Alphonse Daudet.

Pendant que je traduisais *Vie d'Enfant*, votre père me dit un jour qu'il se faisait scrupule de signer seul un travail qui était (lu moins autant de moi que de lui et qu'il désirait voir la traduction signée e Alphonse Daudet et Henri Ner. Bonnet m'avait déjà parlé de cette intention du *Baile*; il m'avait paru tellement navré que je lui avais promis de faire revenir le Maître sur sa décision. Je plaidai donc contre moi, dans l'intérêt de Bonnet, et il fut convenu ceci pour le premier volume, votre père nommerait en quelque endroit de la préface son collaborateur mais la couverture du second volume porterait la signature des deux traducteurs. Ce point était tellement hors de doute qu'il ne resta pas secret. Bonnet et moi en parlions librement devant nos amis.

L'Echo de Paris du i octobre 1895 publia le détail en annonçant la prochaine apparition du *Valet de Ferme*.

Votre père était à Champrosay. Le lendemain (c), M. Ebner vint me dire de sa part que l'état de sa santé ne permettrait pas à M. Alphonse Daudet de revoir ma traduction; que, d'ailleurs, dans les nombreuses pages qu'il en avait lues, il ne voyait rien à changer; que, par conséquent, il ne pourrait signer un travail auquel il n'aurait aucune part. La traduction du Valet de Ferme devrait donc paraître signée de moi seul.

Ce changement inattendu me désola pour Bonnet. J'écrivis à votre père une assez longue lettre dont je copie quelques lignes pour vous en indiquer le sens général et si j'avais songé le moins du monde autrefois que la seconde traduction risquait d'être signée de moi seul, j'aurais accepté, dans l'intérêt de Bonnet, le grand honneur que vous m'offriez de mettre mon nom à côté du vôtre. De la sorte le public serait préparé. Si maintenant vous nous refusiez votre nom, je regretterais un sacrifice que je fis joyeusement, et qui deviendrait nuisible aux intérêts de l'ami auquel je le fis.

Je ne me rappelle pas en ce moment de quel moyen votre père se servit pour me répondre. Peut-être une lettre (je chercherai dans le désordre de mes papiers). Peut-être - et c'est ce que je crois me rappeler, mais non sans hésitation - une seconde visite de M. Ebner. Dans tous les cas, je me rappelle très nettement le sens de la réponse, Votre père persistait dans sa résolution pour éviter de se faire à lui-même le plus grand tort. Il ne voulait pas faire dire par ses ennemis qu'il ne parvenait pas à achever Soutien de Famille annoncé depuis si longtemps et qu'il se contentait de signer des traductions faites par d'autres.

La première fois que je revis votre père, il me dit que l'absence de sa signature comme traducteur ne porterait pas au livre le tort que je craignais, car la chose serait faite gentiment. Une préface, ou tout au moins une lettre à moi adressée et qui ouvrirait le volume, déclarerait qu'il n'avait pas eu à collaborer parce que je lui avais apporté du premier coup un travail parfait.

J'avais traduit le texte de Bonnet tel qu'il était à ce moment-là, tout en trouvant que des remaniements seraient utiles pour enlever à certains chapitres une désagréable allure de feuilleton. Il y avait aussi, à mon avis, des longueurs à faire disparaître. Sur ces deux points, votre père n'était pas tout à fait d'accord avec moi. Son opinion m'avait paru plus décisive que la mienne pour diverses raisons faciles à deviner et aussi parce que, vivant depuis des mois dans ce livre, j'étais arrivé à ce moment où l'on a conscience qu'on ne peut plus juger. Le Valet de Ferme fut donc composé, texte et traduction, et c'est moi qui donnai le bon à tirer de celle-ci.

A la veille du tirage, votre père me dit qu'en parcourant les épreuves de mise en pages, il avait été frappé comme moi par de gros défauts, que le livre ne pouvait paraître en cet état et qu'il avait persuadé Bonnet de la nécessité de remaniements considérables. Je ne pus qu'approuver une décision que je souhaitais au fond de moi-même.

Ce sont les dernières nouvelles précises, que j'eus du Valet de Ferme. Depuis, chaque fois que je voyais votre père, il me disait que Bonnet travaillait lentement, péniblement. Cette besogne de révision, de remaniements et de raccords, pénible à tout écrivain, l'était particulièrement à cet admirable ignorant.

Depuis que votre père avait déclaré qu'il ne signerait pas la seconde traduction, Bonnet était avec moi d'une froideur extrême. Je ne crus donc pas pouvoir proposer de faire le travail. Tripatouiller le texte d'un ami qui se détache serait vraiment trop imprudent. Je n'avais qu'à attendre.

Vous comprenez maintenant mon étonnement en voyant le livre paraître sans ma signature. Je me suis empressé d'acheter un exemplaire et de comparer ma traduction avec l'imprimé. Là où le texte est resté le même, ma traduction a subi de très légères modifications, un mot changé d'ici de là, toutes les deux ou trois pages. Les remaniements du texte consistent surtout en très larges coupures. Des pages aussi ont été déplacées. Quelques additions alors la traduction me semble bien naïvement académique (d). Souvent, quand la modification du

texte est légère, ma traduction n'a pas été retouchée et le français n'est plus en rapport avec le provençal.

J'espère vous lire bientôt et je vous prie de me croire toujours

Votre ami,

HENRI NER

(c) Ou plutôt, je crois le surlendemain.

(d) Je n'avais regardé que deux ou trois pages de ces additions Depuis j'ai tout lu. La traduction en est faite selon deux systèmes différents. La partie naïvement académique est de beaucoup la moins déshonorante pour mon collaborateur inconnu.... J'allais oublier que je ne fais pas ici de la critique littéraire.

~~~~~

M. Léon Daudet me répondit le jour même.

Mon cher ami,

Ce n'est pas à moi qu'il faut vous adresser, c'est à Bonnet, car j'ignorais absolument les détails que vous me donnez et je ne suis pour rien dans ses intentions.

Je sais seulement qu'il a remis à Ebner, lequel me les a remises, les bonnes feuilles de son livre et qu'à nous deux, Ebner et moi, nous avons simplement corrigé les fautes d'orthographe ou les gros lapsus en français qui se trouvaient sur ces plaques. Je ne lui ai même pas parlé de la traduction, ne sachant dans quelles conditions elle avait été faite.

Voilà strictement ce que je sais quant à moi et comment les choses se sont passées. Encore une fois, si vous avez quelque réclamation à adresser, c'est à lui qu'il faut vous en prendre. Je suis d'ailleurs loin de contester les droits dont vous me parlez à la signature de la traduction, mais on ne m'a tenu au courant de rien - et je serais désolé qu'il subsistât là-dessus le moindre doute dans votre esprit.

Bien à vous,

LEON DAUDET.

P. S. - J'ajoute qu'au dernier moment, pour lui rendre service, j'ai fait, sur ses instances et celles de son éditeur, un petit bout de préface et que, si je n'ai pas parlé de vous, c'est que je ne savais pas que vous aviez traduit le second volume.

~~~~~


Je reçus les jours suivants deux lettres de Batisto Bonnet. La première, datée aussi du 31 janvier, s'était peut-être croisée avec la mienne. La voici:

Mon cher Ner,

L'ami Léon Daudet m'écrit que tu trouves très étonnant que ton nom ne soit pas écrit sur la couverture de mon livre *Le Valet de Ferme*. Moi je suis très étonné que tu fasses une semblable observation à Léon Daudet qui n'y est pour rien. Donnes (f) toi la peine d'ouvrir mon nouveau Valet, considères (g) tout le remaniement que nous y avons fait avec mon balle et tu verras qu'il n'y reste presque plus rien de l'ancien Valet de Ferme, dont tu avais dégrossi la traduction première.

Puis enfin, tu n'ignores pas la décision prise à ce sujet par la baïlle, en octobre 1895 (g). Je te serre bien affectueusement la main,

BATISTO BONNET.

(f) L'orthographe d'un document doit être respectée.

(g) Cette phrase, un peu équivoque, est éclairée par les documents précédents, qui déterminent la nature de ladite décision.

XX

Seconde lettre de Bonnet

Paris, le 1^{er} février 1899.

Mon cher ami,

Je t'ai écrit concernant la réclamation que tu adresses bien inutilement à Léon, et voilà qu'à mon tour je reçois la même apostrophe de mon grand chéri de Léon Daudet! N'ayant jamais cherché l'un et l'autre qu'à te faire des amitiés, avoue que je sois à me demander ce qui peut bien te taquiner dans la publication de mon livre, *Le Valet de Ferme*.

C'est vrai, très vrai, que tu as dégrossi la traduction du premier Valet de Ferme, mais enfin tu es trop intelligent pour que je sois obligé de te dire qu'entre *Le Valet de 1895* et celui de 1899, il n'y a rien, mais absolument rien de semblable. Avions-nous une raison avec mon balle, de jeter au vent les feuillets de traduction et de texte du premier Valet? Il faut le croire, puisque le volume était tout imprimé, prêt à paraître, lorsque sur un avis du Maître, nous décidâmes de le refaire. As-tu, oui ou non, travaillé à la confection de ce nouveau Valet de Ferme? Tu sais bien que non.

Alors je ne vois plus le but de ta réclamation; si, cependant, je devine, ou du moins je crois deviner que, comme tu as beaucoup aimé notre balle, tu aurais été très heureux que ton nom se trouva (h) à côté (h) du sien, comme un immortel souvenir de ta reconnaissance.

Mais cela n'est pas, et cela n'est pas parce que cela ne devait pas être.

Tu termines (h) ta lettre en me disant e J'espère que ce mot amical suffira pour réveiller ton esprit de justice.

Il me le réveille si bien, mon cher ami, que je te dirais (h) franchement que tu n'avais pas à être étonné que ton nom ne fût pas à coté de celui du baïle, car tu sais mieux que personne pourquoi et comment notre cher Maître et bienfaiteur, après avoir dit en avril 1895 que la traduction du Valet serait signée d'Alphonse Daudet et fleuri Ner, en août (i) de la même année, après communication d'une note qu'une main indélicate fit passer dans les journaux, comme pour l'engager davantage à tenir sa parole, il ne voulut plus rien entendre de cette collaboration.

je n'ai rien oublié de cette période: ta longue lettre écrite au balle, tes démarches auprès de lui, ta visite chez moi, ton air consterné, tes paroles attristées, j'ai tout consigné dans ma mémoire.

Maintenant, suis-je bien coupable si, depuis ce jour, mon balle a pensé m'être utile une dernière fois? M'en voudras-tu d'être toujours resté digne de son affection et de sa sollicitude? Me pardonneras-tu d'avoir su mériter la bienveillante attention de ma grande beïlesse (k) et l'estime de ses fils qui, sachant combien notre bon pélican s'était occupé de ce volume, ont bien voulu que le nom de mon balle figura sur la couverture (l).

Feras-tu un crime à Léon d'avoir voulu au moment que ma barque se détachait de la rive, serrer avec émotion la main de ton cher Bonnet, qui a tant aimé celui qui n'est plus? (m)

Non, tu comprendras que le Valet de Ferme paraissant tel qu'il est, ne comporte aucune injustice à ton égard, et tu seras le premier à crier avec moi: Quel malheur que le balle ne soit pas là pour nous conduire au feu du vrai, du beau, du bien, de l'amour et de l'art.

Ton bien dévoué,

BATISTO BONNET.

(h) Je continue à respecter, par un scrupule peut-être excessif, les singularités orthographiques des documents que je publie.

(h) Ibid.

(h) Ibid.

(i) Août est évidemment un lapsus. La note dont il s'agit et qu'on a lue plus haut est du 1^{er} octobre. Et Bonnet lui-même place, dans son autre lettre, la décision d'Alphonse Daudet à sa véritable date.

(k) Madame Alphonse Daudet, je suppose.

(l) On a vu M. Léon Daudet affirmer avec insistance qu'il ignorait tout et qu'il n'était pour rien dans les intentions de Bonnet. Voici donc Bonnet obligé de s'avouer en flagrant-délit de mensonge ou de donner un démenti à son grand chéri de Léon.

(m) Cette phrase est citée librement du petit bout de préface que, sur ses instances et celles de son éditeur, M. Léon Baudet fit à Bonnet au dernier moment, pour lui rendre service.

~~~~~



Dès la première heure, plusieurs de mes amis m'engageaient à porter l'affaire devant les tribunaux. J'avais préféré essayer des moyens plus doux. Devant le résultat négatif que j'obtenais, je décidai de suivre leurs conseils'. Mais je voulus auparavant tenter une dernière démarche. J'informai M. Léon Daudet de mes intentions. Il me semblait qu'il pouvait intervenir utilement, car le nom de son père n'est pas, je suppose, la propriété de Baptiste Bonnet. Il me semblait aussi qu'à sa place, je considérerais comme un devoir de ne pas laisser un nom cher et respecté mêlé à une telle aventure. - M. Léon Daudet en jugea tout autrement. Il me répondit qu'il ne pouvait rien dans cette affaire et que le nom de son père serait toujours bien à l'abri.

Cependant il écrivait à Bonnet de venir me voir.

Bonnet ne vint pas. Il me fit écrire par un ami commun, le poète Paul Redonnel, il ne pouvait mieux choisir, car j'aime Paul Redonnel pour les solides qualités qui le font estimer de tous, pour son caractère de loyauté et son esprit de justice.

Je voudrais ne donner aux lecteurs que des documents, et je suis désolé d'avoir dû conter les quelques détails précédents. Puisque le dernier acte joué jusqu'ici de cette comédie eut un témoin en qui j'ai toute confiance, à qui Bonnet a manifesté quelque confiance en le faisant intervenir, demander à Paul Redonnel de dire en toute simplicité ce qui s'est passé le 9 février m'a paru le seul procédé équitable.

~~~~~

Voici la réponse que j'ai reçue

Paris, le 24 mars 1899.

Mon cher ami,

Vous me demandez de dire ce qui s'est passé le 9 février dernier entre vous et Batisto Bonnet, dans l'entrevue que j'eus le soin de provoquer?

Mais la chose est très simple les explications s'annoncèrent, dès le début, très franches, puis cordiales, finalement amicales. C'était donc un malentendu entre vous et Bonnet comme il s'en produit trop entre camarades et j'eus la joie de constater quand vous prîtes congé l'un de l'autre que les difficultés étaient sillon disparues du moins aplanies. L'animosité était morte.

Pour les détails de l'entrevue, les voici résumés:

En qualité de traducteur, vous désiriez justement que mention de votre signature fût faite soit sur la couverture et par suite sur la page du titre, soit dans la préface, bref ici on là. Batisto Bonnet expliqua plausiblement l'omission de votre nom il avait été mis en demeure par son éditeur de livrer dans les 48 heures la préface (n) et M. Léon Daudet, non informé, n'avait point cité le second traducteur. En un mot, de bonne foi, vous aviez été escamoté.

En conséquence des paroles échangées et pour que vous eussiez satisfaction dans la mesure du possible, Batisto Bonnet vous donna l'assurance que les éditions postérieures du Valet de ferme mentionneraient votre nom: qu'en outre tout ce qui avait été élagué du Valet de ferme, suffisant pour former un volume, paraîtrait sous peu et porterait ces mots Traduit par Henri Ner.

Vous fûtes satisfait, c'est-à-dire que la réparation matérielle des erreurs et des omissions ne remontant point eu matière d'imprimerie, cette proposition vous donnait toute satisfaction morale, Je fus très heureux pour vous deux de cet accord. Je prise très haut, vous le savez,

votre talent caractéristique et personnel et j'ai fait de l'auteur provençal de Vie d'Enfant les plus sincères éloges.

Depuis?... Que s'est-il passé?... Bonnet a-t-il changé d'avis? Est-il revenu sur ses engagements?

Affectueusement à vous,

PAUL REDONNEL.

(n) Parue en tête du Valet de Ferme.

~~~~~

Depuis?... Il ne s'est rien passé. M. Léon Daudet, à qui j'écrivis les résultats de l'entrevue du 9 février ne me répondit pas et Bonnet ne m'a plus donné signe de vie.

Ils s'impatientent, j'en suis certain, de la lenteur du second tirage et ils seront heureux de me voir publier une vérité qu'ils rougissent un peu, sans doute, de n'avoir point trouvé encore l'occasion de proclamer.

HAN RYNER

ci-devant

HENRI NER.

~~~~~

AVIS IMPORTANT

Nous examinerons avec attention toutes les communications qu'on voudra bien nous faire tenir et nous les publierons s'il y a lieu. Ecrire à M. le Secrétaire de la Ligue Occitane, 17, rue Rollin.

NOUS REMERCIONS

très vivement nos confrères qui ont signalé notre parution et tout particulièrement le Temps, la Libre Parole, le Journal, l'Univers, la Presse, l'Eclair de Paris, l'Evènement, Paris, le Voltaire, le Peuple français, la Revue encyclopédique, le Mercure de France, la Plume, l'Ermitage, la Coopération des Idées, la justice, la Paix, le Jour, la Cocarde, le Petit moniteur universel, la France, le Sillon, le Réformiste, la Nation la Revue de France, le Rapide, le Parti national, Paris-Journal, le Pain, l'Époque, la Revue nationaliste, l'Associati'on catholique, l'Illustré mondain, le Conseiller des mères, l'Ordre, le Nord, Paris-province, la Vie catholique, Simple Revue, la Plume libre, la Vie catholique, la Pharmacie laborieuse, le Procope; L'Aiòli, l'Avant-Garde, l'Avenir de Foix, l'Art méridional, l'Âme latine, l'Aube méridionale, la Clavallina. le Courrier de Cannes, le Courrier de la Rochelle, la Croix cantalienne, la

Démocratie indépendante, l'Echo de Lodève, l'Eclair de Montpellier, l'Echo des Bouches-du-Rhône, le Feu-follet, lou Felibrige, la Feuille villageoise, lou Gau, l'Hérault, l'Homme de bronze, le Journal d'Annonay, le Journal de Verneuil, Lemouzi, la Ligue du midi, la Lorgnette, Mayenne-journal, le Mémorial d'Aix, le Progrès de l'Hérault, le Petit méridional, la Renaissance, la Résistance, la République de la Corrèze, le Réveil, le Réveil Républicain, le Républicain du Tarn-et-Garonne, la Revue du Languedoc, la Revue Méridionale, la Revue de Bretagne, la Revue du Midi, le Sémaphore, la Tribune ariègeoise, la Terro d'Oc, l'Union agricole, la Vie montpelliéraine;
L'Atlantida, l'Art moderne, le Dagblad, le Journal du Caire, le Stamboul, la Verveine.

XX

© CIEL d'Oc – juillet 2009